

Infos Municipales : spécial Chikungunya

Juillet 2015

Aedes Albopictus, le moustique-tigre,
est vecteur du Chikungunya et de la dengue, s'il en est porteur.

Qui est-il ?

Il est présent dans nos départements du sud-est et il peut être infecté par une personne, en provenance des régions tropicales, porteuse du virus.

Il mesure de 1 à 2 mm, il est noir, taché de blanc.

Il est nuisant, c'est-à-dire qu'il pique la nuit, mais aussi le jour. Sa piqûre douloureuse.

Il se déplace peu (maxi 50 m), mais est transporté par les humains (voitures...).

Il se reproduit rapidement, quelques jours, se développe majoritairement en milieu urbain et nécessite un point d'eau stagnante.

Le moindre récipient lui est favorable

(pneu, boîte, coupelle de pot de fleurs, gouttière, bidon, récipients divers pouvant contenir de l'eau ...).



La période où le moustique est le plus gênant va de mai à octobre (pic en août).

Les départements de l'Ardèche et de la Drôme sont placés en niveau 1 (10 cas avérés en 2013).

Comment lutter ?

Pas d'eau stagnante = Pas de moustiques

La surveillance entomologique - capture (pièges attirants) est assurée par le Conseil Départemental (coût en 2013 : 40 959 €).

En cas de traitement nécessaire sur une commune, le coût est à supporter en partie par celle-ci (environ 3 000 €), dépense à prendre en compte au budget.

L'élimination des gîtes de reproduction est le rôle de chacun,
autour et dans son domicile,
autour et sur sa propriété,
sur la commune.